



ROSA DEL NORD TRAIL

RÈGLEMENT SUR LA ROSE DEL NORD TRAIL

Le fait de formaliser l'enregistrement implique l'acceptation des règlements suivants.
Le présent règlement peut être corrigé, modifié et/ou amélioré à tout moment par l'Organisation.

Définition de la course :

Selon ces expériences de difficultés extrêmes et de persécution, **La Rosa del Nord** est une marche **nocturne, hivernale, en binôme et en autosuffisance**, c'est-à-dire sans fournitures.

Semi-marathon de 22 km: Il se déroule sur le mode de **COUPLES** en trois catégories :

CATÉGORIE MIXTE

CATÉGORIE FEMINA

CATÉGORIE HOMMES

La course a un parcours total de 22,5 km et une pente positive de 1 600 m. La hauteur maximale est de 1 510 m et le minimum de 780 m.

HEURE DE DÉPART: 17.30H

DÉPART: École d'agriculture Bellestar Pyrénées (*Municipalité de Montferrer et Castellbó*)

ARRIVÉE: P.DE Calonge – Sant Antoni, de Sant Julià de Lòria (*pavillon sportif*)



ROSA DEL NORD TRAIL

Décalogue environnemental :

Dans l'édition 2017, en collaboration avec l'AET et afin d'améliorer la conservation de l'environnement traversé par le test, une attention particulière sera accordée aux mesures qui apparaissent dans le document. (+info sur le web)

Organisation:

Organisé par l'association Amics del Camí de Pallerols de Rialb en Andorre et VSL Sports, avec la collaboration de la municipalité de Sant Julià de Lòria.

CONDITIONS DE COURSE :

La North Rose suit toujours des routes de montagne, avec quelques mètres de chemin de terre et très peu de mètres de route goudronnée. Nous conseillons aux participants d'être en très bonne condition physique et d'avoir de l'expérience dans ce type de trail. L'âge minimum de participation est de 18 ans, ou 14 ans avec autorisation parentale ou accompagné d'un adulte.

1. **RAFRAÎCHISSEMENTS:** La course est en autosuffisance. Le long de la route, il y a une fontaine avec de l'eau potable, qui sera dûment signalée: la fontaine de Fontaneda (km18,5).
2. **OÙ SE GARER SI LA COURSE EST LINÉAIRE ?**

Il y aura un service de bus de Sant Julià- Casa Comuna de Sant Julià de Lòria au lieu de départ, pour permettre aux participants d'avoir une voiture à l'arrivée.

3. FORMAT DE LA COURSE :

Semi-marathon de 22 km : pour COUPLES 1 600 m D+

4. DORSAL:

Il est obligatoire de présenter une pièce d'identité pour enlever le numéro.

Le numéro de dossard est personnel et Incessible.

Le numéro de dossard doit toujours rester visible tout au long de la course.



ROSA DEL NORD TRAIL

5. SIGNALÉTIQUE:

L'itinéraire est bien balisé uniquement avec des panneaux réfléchissants (il n'y a pas de bandes), qui ont une grande visibilité avec la réflexion des projecteurs (obligatoire). Il est également obligatoire de suivre le marquage effectué par l'organisation ainsi que les instructions des conseillers de l'organisation.

6. CONTRÔLES ET CALENDRIER :

Il y aura 3 contrôles, en plus du départ et de l'arrivée. Il est obligatoire de dire le numéro de dossard à tous les points de contrôle prévus à cet effet, y compris le départ et l'arrivée. Les couples doivent arriver ensemble ou à moins de 2 minutes l'un de l'autre, ils ne pourront pas passer le contrôle jusqu'à l'arrivée du couple. En cas d'abandon d'un membre du couple, il sera communiqué au point de contrôle suivant.

7. ASSISTANCE:

L'assistance personnelle est interdite. Il est interdit d'être accompagné ou rafraîchi par une personne non inscrite à la course.

8. ABANDON VOLONTAIRE :

Sauf en cas de blessure, il n'est possible de quitter la course qu'à un point de contrôle. Si ce point n'est pas accessible par véhicule, le coureur doit accéder au point d'évacuation le plus proche par ses propres moyens. Il est interdit de quitter l'itinéraire balisé sans en avoir informé l'organisation. Un numéro de téléphone de contact de course sera activé.

9. ABANDON OBLIGATOIRE :

L'Organisation peut momentanément retenir un coureur ou le forcer à quitter la course s'il estime que son état met en danger son intégrité physique ou sa sécurité.

10. DISQUALIFICATION:

Les commissaires de course veillent au respect des règlements et sont habilités à appliquer les disqualifications prévues. Le jury de course, composé du directeur de course et des responsables des points de contrôle, a la responsabilité de statuer sur les réclamations. Le non-respect du règlement est un motif de disqualification et l'abandon de la course sans en informer l'organisation entraînera une interdiction de participer aux prochaines éditions.

11. MÉTÉOROLOGIE:

En cas de conditions météorologiques très défavorables, l'organisation se réserve le droit d'annuler et/ou de modifier, la course, les coupures de temps, l'heure de départ.

12. ÉQUIPEMENT OBLIGATOIRE :

- a. Avant avec batteries de recharge
- b. Couverture thermique
- c. Siffler
- d. Cape de type « Goretex » avec capuche
- e. Protection de la tête en couvrant les oreilles (Braga cou autorisée)
- f. Gants
- g. Chemise à manches longues de 150 g min.
- h. Pantalon coupe-vent
- i. Collants longs ou 3/4 avec jambes ou pantalons longs.
- j. Réserve d'eau 1L
- k. Réserve alimentaire pour résister à l'ensemble du test
- l. Téléphone portable avec batterie chargée.

13. ÉQUIPEMENT RECOMMANDÉ

- a. Copains
- b. Façade de recharge
- c. GPS avec la piste de course (téléchargez-le sur le site de la course)

14. COUPURES DE TEMPS :

Il y a 6 points limites de temps indiqués. Ces horaires peuvent être modifiés par l'organisation. Les coureurs qui souhaitent poursuivre le parcours malgré le dépassement des temps impartis peuvent le faire, mais en dehors de la course et sous leur propre responsabilité, après avoir remis le numéro de dossard à l'organisation.



ROSA DEL NORD TRAIL

Points de contrôle :

Bellestar	km0	17 h 30
Collada de la Torre	km7	19h00
Fleuve Civis	km12	19 h 45
Argolell	km14,5	20 h 30
Borda del Gaston	km18	21h30
Coll de Jou	km20	22h15
Plç. Calonge	km22	22h30

15. SAC DES PARTICIPANTS ET SERVICES

Au départ, vous pouvez laisser un sac à dos de 25 litres qui sera transféré au lieu d'arrivée. (Bossa dûment markda avec numéro de dossard.)

Le sac peut être récupéré à l'arrivée.

Il y aura des services de douche pour tous les participants.

Approvisionnement, avec chocolat chaud avec gâteau et sandwichs.

16. INSCRIPTION & ANNULATIONS

Il est considéré comme une inscription valide si le paiement a été effectué.

L'inscription vaut acceptation tacite de ces règles.

AnnulerAnnulation

L'organisation en raison de conditions météorologiques défavorables ou pour le bon déroulement de la course peut prendre la décision de l'annuler.



ROSA DEL NORD TRAIL

L'organisation se réserve le droit de modifier ou de décider de tout événement imprévu qui n'est pas inclus dans le règlement.

En cas d'impossibilité d'y assister, l'inscription ne sera pas payée. Le coffret cadeau peut être retiré .

Les places sont limitées à 200 couples.

17. ASSURANCE:

Les participants doivent avoir une assurance responsabilité civile individuelle et accident en vigueur pendant la course. Si vous n'êtes pas fédéré, l'Organisation ou proposera une assurance avec l'inscription, ayant un coût de 5 € supplémentaires au coût de l'inscription.

18. DROIT À L'IMAGE ET PROTECTION DES DONNÉES

DROIT À L'IMAGE

L'acceptation implique nécessairement que le participant autorise l'Organisateur de la marche à enregistrer tout ou partie de sa participation à la marche, donne son consentement afin que le son image pour la promotion et la diffusion de l'image de la marche sous toutes ses formes (radio, presse, vidéo, photo, DVD, Internet, affiches, médias , etc.) et cède tous les droits relatives à son exploitation commerciale et publicitaire qu'il est jugé approprié d'exécuter, sans droit de sa part de recevoir une quelconque compensation économique.

LOPD ET POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ

Conformément aux dispositions de la loi 15/2003 sur la protection des données personnelles, du 18 décembre 2003, l'organisateur informe que les données que vous fournissez seront incorporées dans un fichier numérique, appartenant à et par le dont la responsabilité incombe à l'Organisateur, qui prendra les mesures nécessaires pour en garantir la sécurité et la confidentialité.

Le participant est informé et donne son consentement pour l'incorporation de ses données aux fichiers automatisés existants par l'Organisateur et le traitement de ceux-ci pour son Utilisation dans le



ROSA DEL NORD TRAIL

cadre de l'exécution d' activités administratives, commerciales et autres activités propres

.En ce qui concerne la politique de confidentialité, l'organisateur assure au participant, dans tous les cas, l'exercice de ses droits d'accès, de rectification, d'annulation et d'opposition , dans les conditions établies par la législation. Courant, en écrivant à l'organisation, étant responsable du dossier domicilié à ces fins à l' adresse indiquée ci-dessus . Le participant accepte que ses données puissent être transférées exclusivement pour des activités nécessaires à la bonne exécution de la gestion et de l'administration interne de l'organisateur. De même, le participant accepte que l'Organisateur lui envoie des informations sur les nouvelles, les procédures ou les services qui affectent la marche. L'acceptation par le participant du traitement ou du transfert de ses données de la manière du présent paragraphe peut toujours être révoquée, sans effet rétroactif.

L'ACCEPTATION DES RÈGLEMENTS SUIVANTS signifie :

En tant qu'inscrit qui participe à la course ROSA DEL NORD TRAIL, je déclare:

- 1- Que je connais le contenu du règlement de course disponible sur le site de l'Organisateur et que je l'accepte dans son intégralité.
 - 2- Que je m'engage à respecter les règles et leurs règlements, en assurant ma sécurité et celle du reste des participants.
 - 3- Que j'exonère l'Organisateur, son président, son conseil d'administration, toute personne physique ou morale liée à l'organisation de l'épreuve des responsabilités découlant de tout accident causé par des raisons liées à accidents sportifs.
 - 4- Que j'exempte les personnes indiquées ci-dessus de tout dommage qui, pour des raisons de santé, pourrait résulter de ma participation au test, en assumant personnellement le risque inhérent à la santé qui implique l'effort physique requis pour participer à ce test.
- Qu'il existe la possibilité de subir un accident sportif lié à la pratique du Mountain TRAIL ; et/ou des risques naturels, auquel cas j'assumerais personnellement la responsabilité des accidents que je suis Cela pourrait provoquer n'importe quel participant , ou des tiers et exclurait l'organisation de toute responsabilité découlant de ces accidents.



ROSA DEL NORD TRAIL

RÈGLES DU ROSA DEL NORD - RANDONNÉE

Le fait de formaliser l'enregistrement implique l'acceptation des règlements suivants.
Le présent règlement peut être corrigé, modifié et/ou amélioré à tout moment par l'Organisation.

Définition du CROISEMENT :

Selon ces expériences de difficultés extrêmes et de persécution, **La Rosa del Nord** est une randonnée **nocturne, hivernale, en binôme et en autosuffisance**, c'est-à-dire sans fournitures.

L'itinéraire a une distance totale de 22,5 km et une pente positive de 1 600 m. La hauteur maximale est de 1 510 m et le minimum de 780 m.

HEURE DE DÉPART: 15.00h

DÉPART: École d'agriculture Bellesstar Pyrénées (*Municipalité de Montferrer et Castellbó*)

ARRIVÉE: P.DE Calonge – Sant Antoni, de Sant Julià de Lòria (*pavillon sportif*)

Décalogue environnemental :

Dans l'édition 2017, en collaboration avec l'AET et afin d'améliorer la conservation de l'environnement traversé par le test, une attention particulière sera accordée aux mesures qui apparaissent dans le document. (+info sur le web)

Organisation:

Organisé par l'association Amics del Camí de Pallerols de Rialb en Andorre et VSL Sports, avec la collaboration de la municipalité de Sant Julià de Lòria.



ROSA DEL NORD TRAIL

CONDITIONS DE LA RANDONÉE :

La Rosa del Nord suit toujours des routes de montagne, avec quelques mètres de chemin de terre et très peu de mètres de route goudronnée. Nous conseillons aux participants d'être en très bonne condition physique et d'avoir de l'expérience dans ce type de test. L'âge minimum de participation est de 18 ans, ou 14 ans avec autorisation parentale ou accompagné d'un adulte.

- 1. RAFRAÎCHISSEMENTS:** La course est en autosuffisance. Le long de la route, il y a une fontaine avec de l'eau potable, qui sera dûment signalée: la fontaine de Fontaneda (km18,5).
- 2. OÙ SE GARER SI LA COURSE EST LINÉAIRE ?**

Il y aura un service de bus de Sant Julià- Casa Comuna de Sant Julià de Lòria au lieu de départ, pour permettre aux participants d'avoir une voiture à l'arrivée.

3. FORMAT DE TRAVERSE:

RANDONNÉE 1 600 m D+

4. SIGNALÉTIQUE:

L'itinéraire est bien balisé uniquement avec des panneaux réfléchissants (il n'y a pas de bandes), qui ont une grande visibilité avec la réflexion des projecteurs (obligatoire). Il est également obligatoire de suivre le marquage effectué par l'organisation ainsi que les instructions des conseillers de l'organisation.

5. ABANDON VOLONTAIRE :

Sauf en cas de blessure, il n'est possible de quitter le passage qu'à un point de contrôle. Si ce point n'est pas accessible par véhicule, le participant doit accéder au point d'évacuation le plus proche par ses propres moyens. Il est interdit de quitter l'itinéraire balisé sans en avoir informé l'organisation. Un numéro de téléphone de contact de course sera activé.



ROSA DEL NORD TRAIL

6. ABANDON OBLIGATOIRE :

L'Organisation peut arrêter momentanément un participant ou le forcer à quitter la course s'il estime que son état met en danger son intégrité physique ou sa sécurité.

7. MÉTÉOROLOGIE:

En cas de conditions météorologiques très défavorables, l'organisation se réserve le droit d'annuler et/ou de modifier, la course, les coupures de temps, l'heure de départ.

8. ÉQUIPEMENT OBLIGATOIRE :

- a. Avant avec batteries de recharge
- b. Couverture thermique
- c. Siffler
- d. Cape de type « Goretex » avec capuche
- e. Protection de la tête en couvrant les oreilles (Braga cou autorisée)
- f. Gants
- g. Chemise à manches longues de 150 g min.
- h. Pantalon coupe-vent
- i. Collants longs ou 3/4 avec jambes ou pantalons longs.
- j. Réserve d'eau 1L
- k. Réserve alimentaire pour résister à l'ensemble du test
- l. Téléphone portable avec batterie chargée.

9. ÉQUIPEMENT RECOMMANDÉ

- a. Copains
- b. Façade de recharge
- c. GPS avec la piste de course (téléchargez-le sur le site de la course)



ROSA DEL NORD TRAIL

10. SAC DES PARTICIPANTS ET SERVICES

Au départ, vous pouvez laisser un sac à dos de 25 litres qui sera transféré au lieu d'arrivée. (Sac dûment marqué du numéro de dossard.)

Le sac peut être récupéré à l'arrivée.

Il y aura des services de douche pour tous les participants.

Approvisionnement, avec chocolat chaud avec gâteau et sandwichs.

11. INSCRIPTION & ANNULATIONS

Il est considéré comme une inscription valide si le paiement a été effectué.

L'inscription vaut acceptation tacite de ces règles.

AnnulerAnnulation

L'organisation en raison de conditions météorologiques défavorables ou du bon développement de l'itinéraire peut prendre la décision de l'annuler.

L'organisation se réserve le droit de modifier ou de décider de tout événement imprévu qui n'est pas inclus dans le règlement.

En cas d'impossibilité d'y assister, l'inscription ne sera pas payée. Le coffret cadeau peut être retiré.

12. ASSURANCE:

Les participants doivent avoir une assurance responsabilité civile individuelle et accident en vigueur pendant la course. Si vous n'êtes pas

ROSA DEL NORD TRAIL

fédéré, l'Organisation vous proposera une assurance avec l'inscription, ayant un coût de 5 € en plus du coût de l'inscription.

13. DROIT À L'IMAGE ET PROTECTION DES DONNÉES

DROIT À L'IMAGE

L'acceptation implique nécessairement que le participant autorise l'Organisateur de la marche à enregistrer tout ou partie de sa participation à la marche, donne son consentement afin que son image puisse être utilisée pour la promotion et la diffusion de l'image de la marche sous toutes ses formes (radio, presse, vidéo, photo, DVD, Internet, affiches, médias, etc.) et cède tous les droits liés à son exploitation commerciale et publicitaire qu'elle juge approprié d'exécuter, sans droit de sa part de recevoir une quelconque compensation économique.

LOPD ET POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ

Conformément aux dispositions de la loi 15/2003 du 18 décembre 2003 sur la protection des données à caractère personnel, l'Organisateur vous informe que les données que vous fournissez seront incluses dans un fichier numérique détenu et contrôlé par l'Organisateur, qui prendra les mesures nécessaires pour garantir sa sécurité et sa confidentialité.

Le participant est informé et donne son consentement pour l'incorporation de ses données aux fichiers automatisés existants par l'Organisateur et le traitement de ceux-ci pour une utilisation en ce qui concerne l'exécution d'activités administratives, commerciales et autres de sa propre

. En ce qui concerne la politique de confidentialité, l'organisateur assure le participant, dans tous les cas, l'exercice des droits d'accès, de rectification, d'annulation et d'opposition, dans les termes établis dans la législation en vigueur, en écrivant à l'organisation, étant responsable du fichier domicilié à ces fins à l'adresse indiquée ci-dessus. Le participant accepte que ses données puissent être transférées exclusivement pour des activités nécessaires à la bonne exécution de la gestion et de l'administration interne de l'organisateur. De même, le participant accepte que l'Organisateur lui envoie des informations sur les nouvelles, les procédures ou les services qui affectent la marche. L'acceptation par le participant du traitement ou du transfert de ses données de la manière du présent paragraphe peut toujours être révoquée, sans effet rétroactif.



ROSA DEL NORD TRAIL

L'ACCEPTATION DES RÈGLEMENTS SUIVANTS signifie :

En tant qu'inscrit qui participe à la course ROSA DEL NORD TRAIL, je déclare:

- 1- Que je connais le contenu du règlement de course disponible sur le site de l'Organisateur et que je l'accepte dans son intégralité.
- 2- Que je m'engage à respecter les règles et leurs règlements, en assurant ma sécurité et celle du reste des participants.
- 3- Que j'exonère l'Organisateur, son président, son conseil d'administration, toute personne physique ou morale liée à l'organisation de l'événement des responsabilités découlant de tout accident causé par des raisons liées à des accidents sportifs.
- 4- Que j'exempte les personnes indiquées ci-dessus de tout dommage qui, pour des raisons de santé, pourrait résulter de ma participation au test, en assumant personnellement le risque inhérent à la santé posé par l'effort physique requis pour participer à ce test.

Qu'il existe la possibilité de subir un accident sportif lié à la pratique de Mountain TRAIL ; et/ou les risques naturels, auquel cas j'assumerais personnellement la responsabilité des accidents que je pourrais moi-même causer à tout participant ou à des tiers, et exclurais l'organisation de toute responsabilité découlant desdits accidents.